

ESPACES

Le magazine de la ville d'Amilly



Le sport
dans nos écoles

Actualités .06

Centre médical :
une étude lancée

Vous .12

Tous Re'Belles
contre le cancer

Rencontre .14

Émilie Riger

SOMMAIRE

EN VUE	EN LIEN		EN AVANT		
06-07	12-13	14	15	18	19
ACTUALITÉS Centre médical : une étude lancée L'Europe s'invite à Noël	VOUS Tous Re'Belles contre le cancer Les consommateurs soutenus, avec l'UFC Que Choisir	RENCONTRE avec Émilie Riger 	PROJETS Un restaurant scolaire pour l'école des Goths	LIBRE EXPRESSION	DÉCOUVERTE  <small>Ludovic Chemarin L'île, 2020 - Vue de l'exposition Ludovic Photo : Aurélien Mole. Courtesy de l'artiste et des Tissereries - CAC Amby.</small>
08 à 10 GRAND FORMAT Le sport dans nos écoles 			16 TERRITOIRE Le PETR, pour un développement durable du territoire		
11 ÉCLAIRAGE Carte nationale d'identité et passeport : mode d'emploi			17 DÉVELOPPEMENT Une vision et des actions pour l'avenir		

Le contenu de votre magazine municipal Espaces a été modifié pour s'adapter au contexte sanitaire actuel.
Le Cahier Sortir est supprimé, d'autres informations sur les services mis en place pendant le confinement ont été ajoutées.
Bonne lecture à toutes et tous !



“ Les subventions seront évidemment maintenues et nous restons attentifs aux sollicitations.”

La tant redoutée deuxième vague du Covid-19 nous a frappés, signant le retour du confinement. Les mesures prescrites sont moins drastiques qu'au printemps dernier. Les services publics fonctionnent et, hormis les équipements sportifs, culturels et associatifs, nos lieux d'accueil sont ouverts au public. La prise de rendez-vous préalable est toutefois conseillée pour éviter tout rassemblement dans les locaux.

Les enfants ont repris le chemin de l'école, avec un protocole sanitaire plus strict encore que celui appliqué depuis la rentrée de septembre. Ces nouvelles exigences s'appliquent évidemment aux missions des agents communaux chargés du nettoyage des locaux. Ils redoublent d'effort depuis le début de cette crise pour permettre l'accueil des élèves dans des conditions de sécurité renforcée. Je salue également les animateurs de l'accueil périscolaire et extrascolaire ainsi que le personnel des autres services venus en renfort pour assurer la continuité du service de restauration scolaire.

Le service Affaires sociales et le CCAS sont bien sûr à l'écoute de toute personne qui se trouverait en difficulté et reprennent les campagnes d'appels téléphoniques réguliers auprès des personnes âgées.

Dans ce contexte spécifique, les équipes culturelles de la ville se sont une nouvelle fois mobilisées pour conserver une offre destinée à leur public. Le Biblio-Drive et le Ludo-Drive font leur retour et les écoles d'art et de musique déploient pour leurs élèves des outils pédagogiques numériques et interactifs. La diffusion live des concerts des Vendredis de l'orgue revient sur la page Facebook de la Saison musicale d'Amilly.

La vie économique se trouve extrêmement ralentie, notamment pour les commerces obligés de fermer leurs portes. Notre Ville soutient autant qu'elle le peut et dans le cadre de ses prérogatives les entreprises locales.

Du fait de la mise à l'arrêt de la presque totalité de leurs activités, les associations sont, elles-aussi, en difficulté. Nous restons bien entendu attentifs à leurs sollicitations et leur assurons le maintien des subventions.

Il nous faut traverser cette période avec courage en faisant appel à la responsabilité de chacun pour mieux se protéger et protéger les autres. Cet effort collectif peut nous faire espérer une accalmie pour les fêtes de fin d'année et je souhaite de tout cœur que nous puissions nous retrouver en compagnie de nos proches pour vivre ces précieux moments.

Hommage à Samuel Paty

Le 16 octobre, la France a de nouveau plongé dans l'horreur terroriste, alors même que se tient le procès des attentats contre le journal satirique Charlie Hebdo. Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie, a été, ce jour-là, la victime d'un crime atroce perpétré par un intégriste religieux. Attaquer un enseignant, c'est s'en prendre à celui qui incarne symboliquement la République et transmet ses valeurs.

Samuel Paty était un homme et un professeur respectable et respecté, attaché à la pensée critique, et défenseur de la liberté d'expression ; cette liberté qui nous semble si évidemment acquise que son importance ne nous revient que lorsqu'elle est menacée.

Chaque jour, dans les salles de classes de notre pays, des femmes et des hommes sont en première ligne face aux dérives des incursions d'idées radicales dans les esprits malléables des plus jeunes. Ils remplissent la délicate et si fondamentale mission d'expliquer le principe de laïcité, qui n'est ni une opinion ni une conviction mais la liberté d'en avoir, dans le respect de l'ordre public. Remercions-les et montrons-leur tout notre soutien.

Gérard DUPATY, Maire d'Amilly



> Une journée pour découvrir.

La Journée du patrimoine a mis à l'honneur, dimanche 21 septembre, l'Espace naturel des Savoies et des Népruns et le Parc des Terres-Blanches. Le marché accueillait, pour la première fois, des stands de producteurs amillois. Au Centre d'art contemporain, le public a pu découvrir la presse de Georges Thouvenot.



> Les J3 Athlé dans la course.

Malgré les contraintes sanitaires imposées (pour mettre sur pied les Dix Bornes d'Amilly, mars dernier dans le Loiret. 142 coureurs s'éta



> Maison des jeunes.

Activités ludiques et séjours éducatifs (comme ici à Chenonceaux) : les ados de la MJA ont bien profité de leurs vacances de la Toussaint.

VU



> Des Amillois en or.

Quatre titres et quatre 2^e place : c'est l'impressionnant palmarès des jujitsukas amillois, à l'issue des championnats de France cadets et seniors organisés Estelle Gaspard, Cassie Volteau, et Lilian Brunel sont en or, Yani Banaïcha, Maxime Courillon, Mégane Giet et Estelle Gaspard (en Ne Waza) repartent avec rang des clubs français au terme de cette saison sportive ! Cette compétition a eu lieu grâce à la motivation de l'équipe encadrante et des bénévoles m jours, en respectant un protocole sanitaire strict et avec le soutien sans faille de la commune d'Amilly.



et la pluie !) les J3 Athlétisme ont tenu bon
première course sur route organisée depuis
ient donné rendez-vous au stade Clériceau.

es de ma lle



au Dojo municipal, samedi 17 octobre. Ryan Cherif,
l'argent. Ces résultats propulsent Amilly au premier
mobilisés qui l'ont organisée au pied levé, en quinze



> Nouvelle scène.

Le parquet de scène de l'Espace Jean-Vilar fait peau neuve ! Il est plus résistant aux lourdes charges et plus souple - donc adapté aux spectacles de danse. La partie bétonnée qui le supporte a été percée afin d'accueillir les caissons de basses, faisant gagner de la place côté salle. La création d'un caniveau technique tout autour de la scène permet par ailleurs le passage des câbles, et améliore la sécurité des techniciens et des artistes. Dans la même idée, un bandeau lumineux longe le bord de la scène ainsi que les marches d'escalier agrémentées d'un garde-corps. L'enveloppe globale consacrée à ces opérations s'élève à 80 000 €.



> Humour musical.

Alex Jaffray a conquis le public venu l'applaudir à l'Espace Jean-Vilar, le 20 octobre. Le chroniqueur musique de Télé Matin sur France 2, par ailleurs musicien et compositeur, a raconté à sa manière les anecdotes, les subtilités et les imperfections de cet art, avec une infinie finesse, des références truculentes et évidemment avec beaucoup d'humour !

Conseil municipal

La prochaine séance aura lieu le mercredi 16 décembre à 18h, salle Saint-Loup. En raison de la crise sanitaire, le public ne pourra pas y assister. Il est invité à se connecter sur amilly.com pour assister aux débats en direct.

Le service Affaires sociales et le CCAS à votre écoute

Le reconfinement que nous vivons actuellement est partiel, l'activité professionnelle étant maintenue. Toutefois, nos aînés sont susceptibles de se retrouver de nouveau en difficulté. Le service Affaires sociales et le CCAS se tiennent à l'écoute pour connaître leurs besoins et les orienter.

> Contact :

Service Affaires sociales-CCAS
02 38 28 76 56-60 / social@amilly45.fr
Ouvert le lundi de 14h à 17h30,
du mardi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 14h à 17h30,
le vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

Colis de Noël : à savoir

Si vous avez plus de 65 ans (ou si vous les avez d'ici la fin de l'année 2020) et souhaitez recevoir un colis de Noël offert par la Ville d'Amilly, il est encore temps de vous faire connaître ! Les inscriptions ont cours jusqu'au vendredi 20 novembre. Pour cela, contactez le service des Affaires sociales. Comme chaque année, ce colis sera distribué courant décembre, en porte à porte, par les élus municipaux.

> Contact : Service Affaires sociales
02 38 28 76 56, 02 38 28 76 60
ou social@amilly45.fr



SANTÉ

L'emplacement du futur centre médical.

Centre médical : une étude lancée

La création d'un centre médical sur le territoire amillois constitue un projet initié par la liste majoritaire Amilly Confiance, élue en mars dernier.

La municipalité a d'ores et déjà lancé une étude de faisabilité afin de répondre le plus rapidement possible aux besoins du territoire et saisir les opportunités de financements institutionnels.

La réalisation de cette mission a été confiée dans le cadre d'une assistance à maîtrise d'ouvrage au cabinet de conseil Oratorio, qui appartient au groupe NEHS créé par la Mutuelle nationale des hospitaliers (MNH) implantée à Amilly.

Identifier les enjeux de santé du territoire et examiner la complémentarité de cette structure avec les services du Centre hospitalier.

Cette première étape consiste à identifier les enjeux de santé du territoire et examiner la complémentarité de cette structure avec les services du Centre hospitalier de l'Agglomération Montargoise (CHAM).

Afin de suivre l'avancée de ce travail

prospectif et définir un projet médical adapté, un comité de pilotage est mis en place. Il est notamment composé du maire Gérard Dupaty et du Directeur général des services de la Ville Henri Chaves.

Les partenaires potentiels seront sollicités, en premier lieu l'Agence régionale de santé, le CHAM, mais également le Département de Loiret, la Région Centre-Val de Loire et l'Union régionale des professionnels de santé libéraux.

Le site déjà identifié

La Ville d'Amilly dispose d'une réserve foncière d'environ 1 hectare, à l'angle de l'avenue Schweitzer et de la rue des Bourgoins. C'est ici, à proximité directe du CHAM, que devrait sortir de terre le bâtiment du centre médical.



CADRE DE VIE

Photo d'archives.

L'Europe s'invite à Noël

Les décors et illuminations de Noël de la Ville d'Amilly égayeront nos soirées à l'approche du 25 décembre. Un plaisir dont les yeux et les esprits ont bien besoin.

En cette fin d'année, Amilly revêt sa plus belle parure de Noël. Nouveauté pour ces fêtes, la commune apporte aux décors et illuminations une touche européenne, en clin d'œil au Prix de l'Europe reçu en juillet dernier.

Le quartier étant particulièrement fréquenté en cette période, la zone d'Antibes a été choisie pour le déploiement de ces ornements. Chargés de leur conception et de leur installation, les agents du Service technique, aménagement du territoire - Commande publique (STATCP) ont eu à cœur de valoriser nos villes jumelles de Calcinaiia, Vilanova del Cami et Nordwalde.

Quatre ronds-points ont fait l'objet de toute leur attention. Pour trois d'entre eux, ils ont imaginé des mises en scène garnies de guirlandes

lumineuses, chalets et sapins décorés aux couleurs de l'Italie, de l'Espagne et de l'Allemagne. Le quatrième, reliant la D93 et la D2107 (ex N7) et central dans la zone, aura pour teintes dominantes le bleu et le jaune, et rappellera aux plus fins observateurs le drapeau européen. Des étoiles compléteront cet agréable tableau.

La féerie s'invitera en d'autres lieux de la ville, dans le bourg (rue de la mairie, place de l'Église...) à Saint-Firmin (rond-point route de Châtillon...), à Viroy (rue des Bruyères et aux alentours du Centre hospitalier...). Vous avez un mois, du 10 décembre au 10 janvier, pour les découvrir !

> **À savoir.** Guirlandes, plafonds, frises, stalactites, motifs lumineux... Toutes les illuminations réparties dans la Ville emploient la technologie LED.

Concours des illuminations et décorations de Noël

Les inscriptions au concours d'illuminations et de décorations de Noël sont ouvertes jusqu'au lundi 30 novembre inclus.

Si vous voulez y participer, remplissez le formulaire d'inscription (disponible sur amilly.com ou en mairie) et déposez-le aux horaires d'ouverture habituels de l'accueil de la mairie, en joignant un relevé d'identité bancaire ou postal.

Pour rappel, les horaires d'ouverture de l'accueil : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30, le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h.

> Contact : Accueil 02 38 28 76 00

Les parcs de la Ville sont ouverts

Bonne nouvelle, si vous habitez à moins d'un kilomètre du parc des Terres-Blanches et du Parc de sculptures des Tanneries : ils sont ouverts pendant le confinement. Le Parc de sculptures du Centre d'art contemporain est en libre accès du lundi au vendredi de 9h à 17h30. L'occasion de découvrir les œuvres exposées et notamment celle de l'exposition en cours intitulée "Ludovic".

Pour vous y rendre, pensez à vous munir de l'attestation de déplacement obligatoire et à porter le masque !

Amilly Terre de Jeux ! Le Dojo municipal fait partie de la liste officielle des 619 sites retenus pour accueillir les Centres de préparation aux Jeux Olympiques 2024. C'est dans cette liste que les 206 comités nationaux Olympiques et les 182 comités nationaux Paralympiques en 2021 choisiront les lieux les plus adaptés pour leurs équipes. Salle dédiée aux sports de combats, le Dojo municipal d'Amilly pourrait recevoir des équipes de judokas et de taekwendoïstes.

LE CHIFFRE

203

Le nombre de dictionnaires distribués en décembre à tous les élèves des classes de CE2 des établissements scolaires amillois. Ces dictionnaires sont personnalisés puisque les enfants y retrouvent à l'intérieur la photo de leur classe. Un cadeau utile, avec un joli souvenir en prime !



ÉDUCATION

Le sport dans nos écoles

Depuis de nombreuses années, la Ville d'Amilly emploie un éducateur sportif à plein temps pour accompagner les professeurs des écoles dans l'enseignement de la pratique sportive.

Vertu indéniable pour la santé, le sport à l'école contribue, sur le plan éducatif, à transmettre aux élèves des valeurs de respect, d'éthique et à promouvoir le vivre ensemble. Il constitue, par ailleurs, une porte d'entrée vers une pratique en club.

Un éducateur employé par la Ville

Enseignement à part entière et à part tout court, l'éducation sportive demande aux professeurs des compétences spécifiques. Ville amie des enfants où le sport tient une grande place, Amilly leur permet de mener leurs séances en s'appuyant sur le savoir-faire de Yoann Berger, titulaire d'un brevet d'État d'éducateur sportif entré en fonction en 2018.

Tous les enfants des écoles élémentaires amilloises du CP au CM2 bénéficient de 18 séances de sport par an réparties en deux cycles de neuf semaines.

Il s'agit d'initiation : les enfants découvrent une pratique et s'approprient des gestes simples et fondamentaux, étaye l'éducateur qui aide à l'encadrement, au fil des saisons, d'une dizaine de sports, du football au hockey en passant par le tennis de

table, le tennis, la gymnastique et les jeux d'opposition. L'apprentissage de la natation fait l'objet d'un enseignement spécifique dispensé par les maîtres-nageurs sauveteurs de la piscine municipale.

Approche évolutive et ludique

Les objectifs visés varient selon les disciplines et font partie des apprentissages dictés par l'Éducation Nationale et inscrits dans les programmes. L'esprit n'est pas à la compétition, même si la performance est parfois recherchée, comme en athlétisme. Elle est perçue comme une motivation, pas une fin en soi. Les élèves mobilisent des ressources différentes selon les activités exercées : la course d'orientation ou l'acrosport font appel à l'appréhension de l'environnement, les sports collectifs sollicitent l'esprit de groupe, le sport de contact la capacité d'opposition, la gymnastique les compétences artistiques.

Cette approche globale est également inclusive car elle valorise chaque enfant. Une dimension renforcée par la construction évolutive et ludique des séances : *personne n'est mis de côté, chacun trouve sa place et fait à son rythme en s'amusant*, insiste Yoann Berger.



Le chiffre

2

Deux cycles de neuf semaines sont organisés pour 39 classes concernées.

Enseignant et éducateur en binôme

Yoann Berger travaille de concert avec les enseignants afin de garder une cohérence avec les apprentissages fixés par l'Éducation nationale.

Pour préparer les cycles et leurs contenus, cette collaboration se fait en amont dès la rentrée. Les exercices sont adaptés au développement psychomoteur des enfants selon les tranches d'âge, explique l'intervenant. Les projets sont envoyés par les enseignants à l'Éducation Nationale pour validation.

Le travail en binôme se déploie

également au cours des sessions. Tous les enseignants m'intègrent dans la démarche pédagogique, me font participer aux séances en toute confiance, séances construites pour limiter au maximum les prises de risques. Le rappel des consignes fait d'ailleurs partie intégrante du cours, poursuit-il. Le travail d'appréciation et de bilan du cycle se fait, lui aussi, à deux.



Des équipements municipaux à disposition

Pour la mise en pratique des cycles sportifs, la Ville d'Amilly met à disposition de l'Éducation nationale ses équipements sportifs. Le gymnase Ladoumègue est principalement occupé par les élèves du collège Schuman. Les élèves de primaire fréquentent le nouveau gymnase de la rue Albert-Frappin jouxtant l'école du Clos-Vinot, mis en service depuis la rentrée 2019. Les enfants profitent également de la salle de gymnastique Ginette-Charpentier, du dojo, des courts de tennis et du stade Clériceau. La piscine municipale accueille aussi des classes toute l'année qui fonctionnent en cycle.

La commune finance par ailleurs le matériel pédagogique (ballons, praticables, chasubles...) nécessaire à la pratique sportive pour un budget annuel de 5 000€ environ.

L'ÉDUCATION SPORTIVE À L'ÉCOLE

18 1h à 1h30 39

Séances au total par classe

La durée moyenne d'une séance

Classes d'élémentaire dans les quatre établissements scolaires

SPORT POUR TOUS

La Ville d'Amilly accueille dans ses établissements scolaires des élèves en situation de handicap, à travers la présence de deux classes de l'Institut médico-éducatif (IME) de Montargis à l'école du Clos-Vinot et, depuis cette année, à l'école de Saint-Firmin. Ce partenariat est acté par une convention

entre la ville, l'Éducation Nationale et l'IME. Ces enfants partagent des temps d'apprentissage avec les autres classes. Cet enseignement en commun est bénéfique pour tous, car il fait naître de l'entraide et de la solidarité, témoigne Yoann Berger.

1

La pré-demande en ligne.

Cette pré-demande se fait en ligne, sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS). Si vous ne possédez pas de compte, il faut en créer un. Pour cela, connectez-vous

sur <https://ants.gouv.fr/moncompte/s-inscrire>

Une fois inscrit, rendez-vous dans "Mon espace identité" : il vous est proposé d'effectuer votre pré-demande. Renseignez les informations demandées puis imprimez le formulaire correspondant. Si vous n'avez pas la possibilité d'imprimer ce document, notez le numéro de la pré-demande.

L'étape suivante consiste à prendre rendez-vous en mairie afin de compléter et valider votre demande.

Si vous ne disposez pas d'Internet ou que vous n'êtes pas à l'aise avec l'outil informatique, vous pouvez prendre rendez-vous en mairie (lire "La prise de rendez-vous") afin d'effectuer votre demande avec l'aide des agents d'accueil.

3

La prise de rendez-vous.

Amilly est l'une des 26 communes du Loiret habilitées à délivrer les titres d'identité sécurisés (cartes et passeports) car elle est équipée d'un dispositif de recueil des demandes.

Pour prendre rendez-vous avec un agent d'accueil de la mairie chargé de réceptionner votre demande, il faut réserver un créneau horaire. Attention : un créneau par demande. En effet, si vous et votre conjoint effectuez une demande, vous devrez réserver deux créneaux.

La prise de rendez-vous en ligne permet de visualiser directement les créneaux disponibles. Pour accéder à ce service, connectez-vous sur le site Internet d'Amilly à la rubrique "Démarches administratives-Passeports/ Carte d'identité". Vous pouvez également contacter le **02 38 28 76 00** ou envoyer un mail à affaires.generales@amilly45.fr

2

Les pièces à fournir.

Avant de venir en mairie, préparez les pièces justificatives que l'agent d'accueil vous demandera lors de votre rendez-vous. Attention, les pièces exigées diffèrent selon votre situation (mineur/majeur ; première demande de titre ou renouvellement ; renouvellement en cas de perte ou de vol ; cas particuliers).

Sur le site de l'ANTS, vous pouvez en quelques clics connaître la liste des pièces à fournir. Un tableau récapitulatif est également disponible sur amilly.com à la rubrique "Démarches administratives".

Carte nationale d'identité et passeport : comment les obtenir

4

Le retrait du titre d'identité.

Si vous avez créé un compte sur le site de l'ANTS, il vous est possible de suivre l'évolution de votre dossier. Vous recevrez un SMS lorsque votre titre sera prêt. En raison de la crise sanitaire, les délais de traitement des demandes et de production des titres sont allongés.

La prise de rendez-vous n'est pas nécessaire pour la restitution d'un titre.

À noter : une fois que le passeport est prêt et que cela vous a été signalé, vous disposez de trois mois pour le retirer sous peine d'annulation (désactivation de la puce électronique). Il est fortement conseillé de se renseigner auprès du service Accueil (**02 38 28 76 00**) au plus tard quatre semaines avant la fin du délai de retrait.

Don du sang : prochaine collecte

Les réserves de l'Établissement français du sang s'amenuisent de jour en jour et sont en dessous des seuils d'alerte. Les donateurs bénévoles sont invités à participer à la prochaine collecte qui se déroulera le mercredi 18 novembre à 15h, à l'Espace Jean-Vilar. Avant de venir, pensez à réserver un créneau horaire sur le site mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr. Contrairement à une idée reçue, il est inutile, voire déconseillé, d'être à jeun.

> Contact du responsable local
M. Guy Berquet
02 38 93 49 04 / guy.berquet@sfr.fr

Les époux Douineau en diamant !

Huguette et Jean Douineau ont célébré leurs noces de diamant, soit 60 ans de mariage le 19 novembre dernier, en présence du maire d'Amilly, Gérard Dupaty. Monsieur Douineau a passé la majeure partie de sa carrière professionnelle à EDF, son épouse a travaillé au magasin Prisunic avant d'exercer le métier d'assistante maternelle à la Crèche familiale d'Amilly puis de terminer son parcours au restaurant Le Saint-Firmin. En parallèle, les Douineau se sont beaucoup investis dans le milieu du sport local, notamment l'athlétisme.



Découvrir le chant gospel

L'association HolyGospel propose des cours de chant choral aux enfants, ados et adultes à la salle du Petit Chesnoy du Domaine de la Pailleterie. Pour tous les détails, contactez le
07 83 34 09 77
holygospelvent@gmail.com



ENTRAIDE

Tous Re'Belles contre le

En France, le cancer constitue la première cause de décès chez l'homme. Cette maladie ne s'attaque pas qu'à la santé des personnes touchées. Elle frappe aussi leur entourage.

Des éclats de rire se font entendre depuis l'une des salles de la Maison des associations, située juste derrière l'église Saint-Martin, dans le centre-bourg d'Amilly. Dans la pièce, sept femmes plaisantent autour d'un café. Nous sommes le vendredi 18 septembre, jour de reprise du "Café des paroles" que l'association Re'Belles organise le 1^{er} mardi et le 3^e vendredi de chaque mois, de 14h à 17h.

Un lieu où parler

Créée il y a trois ans, l'association se propose d'aider les malades, hommes ou femmes, à traverser l'épreuve du cancer et à se reconstruire.

Sa présidente, Virginie Gessat, a elle-même souffert d'un cancer. Soignée à l'époque au Centre hospitalier de l'Agglomération montois (CHAM), elle fait la rencontre de celles qui fonderont, avec elle, l'association Re'Belles.

On se voyait avant la chimio, pendant les séances de gym et détente, développe Marie-Laure Denise, trésorière de Re'Belles depuis les origines.

La belle entente s'est prolongée, jusqu'à ce qu'émerge l'idée de permettre à celles et ceux qui n'ont pas eu la chance comme nous de se rencontrer et de sympathiser, d'avoir un lieu où parler.

La parole est essentielle à Re'Belles, d'où l'existence du "Café des paroles".

Une compréhension mutuelle

Bien que l'association soit ouverte à tous, ces rendez-vous réunissent exclusivement, pour l'instant, des femmes. Ils leur offrent une formidable occasion de vider leur sac et de se sentir comprise, car chacune traverse ou a traversé la même situation. Les participantes partagent aussi des conseils sur la vie quotidienne, la maladie obligeant à adapter son alimentation, à accepter sa nouvelle apparence. Nouvelle adhérente, Isabelle est rassurée. *C'est rassurant de voir des personnes qui s'en sont sorties. Ça permet de se projeter, d'avoir des objectifs*, sourit-elle.

Des ateliers sur inscription

Re'Belles complète ces discussions par des ateliers bien-être sur inscription, animés par des professionnels

“ C'est rassurant de voir des personnes qui s'en sont sorties. Ça permet de se projeter, d'avoir des objectifs.



e cancer

ne et la deuxième chez la femme. La
 ppe également leur moral et celui de

(sophrologue, socio-esthéticienne,
 diététicienne-nutritionniste...).

Le calendrier des prochains ateliers
 dépendra des mesures prises pour
 lutter contre la crise sanitaire. Pour plus
 d'informations, il ne faut pas hésiter à
 se rapprocher de l'association.

> Contact : Re'Belles 06 04 57 79 47
re.belles45200@gmail.com
 Page Facebook Re'Belles

Les hommes bienvenus

Le logo de "Re'Belles" est paré
 de deux rubans : un rose et un
 bleu. Preuve, s'il en fallait, que
 l'association n'est pas réservée
 aux femmes et que les hommes
 sont les bienvenus aux Cafés des
 paroles et aux ateliers bien-être !

Les consommateurs **soutenus**, avec **l'UFC Que Choisir**



**L'UFC Que Choisir est constituée d'une fédération d'associations
 locales dont le rôle est d'informer, de conseiller et de défendre
 les consommateurs. L'UFC Que Choisir Est-Loiret tient une
 permanence à Amilly.**

Évolution des tarifs de l'énergie,
 comparaison entre opérateurs,
 tests sur des produits de
 consommation courante :
 les révélations des enquêtes
 de l'UFC Que Choisir font
 régulièrement les gros titres.

L'antenne locale est présidée
 par Alain Tlouzeau. Elle rassemble
 340 adhérents et compte
 une dizaine de bénévoles. Sa
 principale vocation est d'aider
 les consommateurs s'estimant
 lésés dans leurs démarches
 auprès des responsables de
 l'abus ou du manquement.

*Lorsque l'abus ou le
 manquement sont manifestes,
 nous nous appuyons sur la
 législation et la jurisprudence
 pour arriver à des solutions
 amiables, étaye M. Tlouzeau.
 L'UFC Que Choisir ne dispose
 pas de baguette magique mais,
 bien souvent, en plus d'aiguiller
 le consommateur, elle apporte
 un crédit à sa démarche.*

Pour prendre rendez-vous

En raison de la crise sanitaire liée à la
 Covid-19, l'UFC Que Choisir Est-Loiret
 a suspendu ses permanences, dont
 celle qu'elle tenait jusqu'alors à Amilly,
 le deuxième mercredi du mois de 9h30 à
 11h30. Afin de s'adapter aux conditions
 actuelles, l'association reçoit sur rendez-
 vous à son local situé à la Maison des
 Associations de Châlette-sur-Loing
 (32, rue Claude Debussy). Pour ce faire,
 contacter le 02 38 85 06 83 le lundi,
 mardi, mercredi et jeudi après-midi de
 14h30 à 18h30 et le mardi et le jeudi matin
 de 9h à 12h et également par mail :
contact@loiret.ufcquechoisir.fr

Sur son site Internet, l'UFC Que Choisir
 propose aux particuliers de soumettre
 leur litige ou de poser des questions. Ce
 service est disponible à la rubrique "Nos
 actions".

Les informations et conseils sont
 bien sûr dispensés à titre gratuit ; en
 application de la loi, la prise en charge
 effective du dossier nécessite l'adhésion
 à l'association locale (30 €/an).

ÉMILIE RIGER

AUTEURE DE VIE

Cette Amilloise de 42 ans a publié sept romans. Dans son dernier "Top to bottom", l'intrigue s'inscrit dans l'univers des artistes graffeurs.

Des vies d'avant la vie.

Émilie Riger met d'abord à profit ses études d'histoire de l'art à l'École du Louvre et travaille dans différents musées parisiens en tant que spécialiste de l'art d'Asie du sud-est et de l'Inde avant d'ouvrir un hôtel-restaurant à Châteauneuf-sur-Loire. La fermeture de l'établissement l'amène à se reconvertir, elle devient alors diététicienne. C'est au cours de ces expériences qu'elle redécouvre le plaisir d'écrire, elle qui, toute gamine, se baladait avec des carnets dans les poches et rédigeait des histoires.

Optimisme.

Les thèmes développés dans ses romans ont évolué selon son expérience de vie, se faisant plus engagés aujourd'hui. *Mon dernier roman est un retour à l'essentiel, à l'humain*, dit-elle. Tous ont un point commun : l'optimisme, reflet de sa personnalité de maman résiliente de trois garçons, heureuse de son parcours hybride. D'un côté, elle a la chance de signer chez des éditeurs. *Publier un livre en brochet grand format était déjà un rêve. Une sortie en poche est une reconnaissance supplémentaire*, confie-t-elle. De l'autre, elle garde la liberté de l'auto-édition (à ne pas confondre avec la publication à compte d'auteur) pour des textes plus personnels.

Percée.

Sa plume est encore confidentielle lorsqu'elle remporte en 2017 le concours de l'éditeur J.C Lattès pour son roman "Les délices d'Ève", publié sous le nom d'emprunt Émilie Collins à la demande de la maison d'édition. Dans sa lignée romantique, l'écrivaine signe "Le temps de faire sécher un cœur", cette fois-ci sous son vrai nom, et décroche en 2018 le Prix Feel Good Book de Femme Actuelle. Le livre est sorti en poche chez Pocket. 2018 sera une année faste : avec "Maux comptent triple", elle obtient le Prix de la nouvelle Quais du Polar.

Transmission.

Émilie Riger anime des ateliers, convaincue que certains et certaines peuvent se révéler grâce à l'écriture. La Ville d'Amilly l'a invitée à transmettre sa passion aux ados inscrits à la Maison des Jeunes d'Amilly pendant les vacances de la Toussaint. Au printemps, elle interviendra auprès d'élèves d'école élémentaire lors d'une classe à thème. *Ces ateliers me permettent de formaliser ce que je pratique au quotidien car écrivain, c'est un métier !*

> Les romans d'Émilie Riger sont disponibles sur Internet (Babelio, Decitre, Fnac...) et dans les librairies de Montargis (librairie du Hérisson et librairie des Écoles). Contact : Page Facebook emilie.riger.collins - Instagram emilie_riger_collins

ÉCOLE

Le site retenu pour la construction du restaurant scolaire.

Un restaurant scolaire pour l'école des Goths

La construction d'un nouveau restaurant scolaire à l'école des Goths devient une réalité.

Pour faire suite à la construction d'un restaurant scolaire à l'école du Clos-Vinot début 2018 puis à l'école de Viroy - pour lequel le chantier a été repoussé de quelques mois - la Ville d'Amilly projette d'édifier un nouveau bâtiment à l'école des Goths destiné, lui-aussi, à la restauration scolaire.

Anticiper la hausse des effectifs

Dans la lignée des autres projets, le but principal de cette opération à l'école des Goths est d'anticiper l'augmentation des effectifs pour prévenir la saturation des locaux actuels. Une deuxième idée

accompagne ce premier objectif, il s'agit de sortir le restaurant scolaire de l'enceinte de l'établissement. L'isolier permettra en effet de faciliter les livraisons des repas.

La construction d'un bâtiment dédié à l'accueil périscolaire attenant à cette nouvelle structure est à l'étude.

Création d'un parking

En prévision, la commune a fait l'acquisition d'un terrain attenant à l'école, qui la borde de tout son long, jusqu'au terrain de sport. Une partie de ce même terrain située au bord

de la route servira à l'aménagement d'un parking afin de sécuriser la zone lorsque les enfants et leurs familles se déplaceront, le matin et le soir.

Questions / Réponses

Où en est-on ? Les besoins des enfants, des professeurs et des agents municipaux ont été évalués et l'élaboration du programme vient de s'achever. La planification est la suivante : février 2021, choix de l'équipe de concepteur ; janvier 2022, conception du projet ; mai 2022, consultation des entreprises ; été 2022, début des travaux. Si ce calendrier est respecté, le chantier devrait s'achever en décembre 2023.

Que va devenir l'actuel restaurant scolaire ? Le bâtiment accueillant actuellement les enfants durant la pause déjeuner abritera, à terme, des salles dédiées à l'activité scolaire (bibliothèque...).

EN CHIFFRES

600 m²

C'est la surface de cette nouvelle infrastructure.

2,25 millions €

C'est l'enveloppe prévisionnelle allouée à ce programme de travaux.

Marie-Laure Carnezat, nouvelle présidente du Conseil de surveillance du CHAM



Adjointe au maire d'Amilly en charge de la communication et de l'événementiel, Marie-Laure Carnezat a été élue présidente du Conseil de surveillance du Centre hospitalier de l'Agglomération montargoise. Elle a pris ses fonctions pour une durée de cinq ans.

Le Conseil de surveillance est composé de représentants des collectivités territoriales (mairies du territoire, communauté d'agglomération, Conseil départemental), de représentants des médecins hospitaliers et non hospitaliers, du personnel non médical et de personnalités qualifiées et de représentants des usagers.

L'instance a un rôle de contrôle permanent sur la gestion de l'établissement et se prononce sur les orientations stratégiques.



INTERCOMMUNALITÉ

Amilly a reçu une subvention par l'intermédiaire du PETR pour la construction de l'accueil de loisirs de la Pailleterie.

Le PETR, pour un développement durable du territoire

Né en 2019, le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) Gâtinais montargois met en œuvre le projet commun de développement et d'aménagement global et durable du territoire souhaité par les élus locaux.

Quel territoire ? Le PETR fédère des représentants issus de trois communautés de communes et de l'Agglomération montargoise dont fait partie Amilly. Ce regroupement de 95 communes et 130 000 habitants a du sens sur le plan géographique, économique, social et culturel.

La composition politique de cette instance a été renouvelée à la suite des élections municipales. Conseiller municipal à Ferrières-en-Gâtinais et conseiller communautaire à la communauté de communes des Quatre Vallées, Frédéric Néraud a été réélu président de la structure.

Quels domaines d'intervention ? Le volet "aménagement" se traduit par l'élaboration d'un document d'urbanisme essentiel, servant de cadre à l'organisation du bassin de vie et aux politiques publiques qui y sont développées : le Schéma de cohérence territorial (SCoT).

L'axe "développement" s'organise autour de projets couvrant des thématiques diverses : l'environnement (Plan Climat Air Énergie Territorial, Protection de la ressource en eau, Service Éco Habitat, Plateforme territoriale de mobilité), la vie économique (pilotage du programme national Territoires d'industrie), le tourisme et la culture (coordination des offices de tourisme du Gâtinais), la santé (prévention, accès aux soins, via le Contrat local de santé).

Comment agit-il ? Le PETR a un rôle d'intermédiaire entre la Région Centre-Val de Loire et les porteurs de projets locaux portés par des collectivités, des entreprises, des associations. En effet, la Région lui accorde sa confiance pour identifier les projets éligibles au "Contrat régional de solidarité territoriale", outil de financement représentant une enveloppe de 17 millions d'euros. Dans ce cadre, la Ville d'Amilly a, par exemple, obtenu une subvention pour la construction de l'Accueil périscolaire de la Pailleterie.

Le PETR peut lui-même concrétiser des projets, par exemple lorsque, grâce aux fonds européens (FEADER), gérés par la Région, il se donne pour objectif de faire du territoire une étape touristique entre Ile-de-France et Val de Loire. Ces crédits, accordés via le programme LEADER, ont notamment permis au PETR de publier le Guide du Routard "Escapades dans le Loiret de Montargis à Pithiviers".

Rézo Pouce, c'est lui !

Rézo Pouce est un dispositif d'autostop sécurisé (via une application mobile) déployé sur le territoire, permettant de mettre en lien conducteur et passager. Cette action a été développée par la Plateforme Territoriale de la Mobilité, portée par le PETR Gâtinais montargois, qui agit en faveur de la mobilité durable ayant un faible impact sur le changement climatique.



AMÉNAGEMENT

Cette parcelle de la rue de Coulevreux a vocation à accueillir de l'habitat. Cela se fera dans le respect de règles, définies dans les Orientations d'aménagement et de programmation (OAP) du PLUiHD.

Une vision et des actions pour l'avenir

Le nouveau Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) est entré en vigueur le 27 juillet dernier. Arrêté par les élus de l'Agglomération montargoise, il vise un développement du territoire équilibré et de qualité pour le long terme.

Un projet d'aménagement. Le PLUi prend la forme de divers documents, consultables par tous. Il définit la vision de l'Agglomération montargoise dans les dix ans et contient les moyens d'y parvenir. La vision émane du projet politique des élus, elle est contenue dans un document nommé Projet d'aménagement et de développement durable (PADD). Les moyens d'y parvenir reposent sur la manière d'aménager le territoire, ils sont décrits dans les Plans de zonages, le Règlement, les Programmes d'orientation et d'action.

Considérant que l'aménagement du territoire est une problématique globale, les élus ont intégré un volet habitat et un volet déplacement au PLUi, devenu PLUiHD pour "PLUi valant Programme local de l'habitat et Plan de déplacement urbain".

Une recherche d'équilibre. Le PLUi doit concilier renouvellement et développement urbain et sauvegarde des milieux agricoles et naturels. Cette

recherche d'équilibre entre attractivité et impératifs environnementaux tient nécessairement compte des besoins des 15 communes et de leurs habitants dans des domaines très divers : habitat et logement, emploi, commerces et services, mobilité...

Un outil pour les habitants, les élus, les entreprises. Les documents du PLUiHD sont utiles à tous, élus, habitants, entreprises. Les élus en tiennent compte et même, s'appuient dessus pour orienter leurs politiques et prendre des décisions. Les entreprises et les habitants s'intéressent particulièrement aux règlements qui régissent notamment la recevabilité des demandes d'urbanisme (permis de construire, d'aménager, de démolir...). Les principaux sont les Plans de zonage, qui découpent chaque commune en quatre zones principales (zone urbaine, zone à urbaniser, zone agricole et zone naturelle) et le Règlement, qui détaille les dispositions relatives à chacune de ces zones, dont

le contenu a été simplifié pour favoriser la compréhension.

Une évaluation environnementale. Les opérations d'aménagement induites par ce programme sont susceptibles d'impacter l'environnement : dans certaines zones, l'artificialisation des sols entraîne par exemple une réduction de la biodiversité. Pour limiter cet impact, le document portant sur l'Évaluation environnementale identifie les incidences négatives notables et prescrit des mesures afin de les réduire.

Accessible à tous

L'ensemble des documents du PLUiHD est à disposition du public, sur le site Internet de l'Agglomération montargoise, à la rubrique Territoire et habitat/ Aménagement urbain. Il comprend de nombreuses annexes, en particulier les Servitudes d'utilité publique, Zone d'aménagement différé, Zones spéciales de publicité...

DES ACTIONS POUR L'HABITAT ET LES DÉPLACEMENTS.

Les volets Habitat et Mobilité font chacun l'objet d'un "Programme d'orientation et d'action" contenant des mesures précises. La partie Habitat en compte 26, par exemple

"Donner un coup de pouce aux primo-accédants à la propriété", "Créer une nouvelle offre d'hébergement pour les jeunes", "Soutenir la production de logements sociaux".

La partie Mobilité en décrit 14, dont "Constituer un réseau d'itinéraires cyclables" ou encore "Accompagner les changements de comportement".

Nous tenons, au nom de notre groupe, à renouveler notre hommage envers Samuel Paty, et assurer au corps enseignant et scolaire, notre soutien le plus indéfectible.

Toute pression sur l'école est intolérable. Un enseignement laïque et libre est un acquis de la République. Qu'elles que soient nos convictions, nous devons être unis pour soutenir les enseignants et l'école de la République.

Notre devoir est de défendre la liberté d'expression, de penser, de débattre, d'enseigner. Ce qui s'est passé à Conflans-Sainte-Honorine, c'est l'ignoble assassinat par un terroriste d'un professeur pour avoir fait son métier. Celui d'enseigner la liberté d'expression, l'éveil de la pensée critique, la liberté de conscience.

Le terrorisme islamique n'a de but que de s'attaquer à notre République et son principe de laïcité dont l'école est

le maillon central. Malgré des mesures prises ces dernières années, les enseignants sont trop souvent démunis pour faire face à des comportements, voire l'intolérance de certains élèves.

Accompagner, former, aider les enseignants mais aussi les protéger, c'est notamment se saisir de la question des réseaux sociaux pour que des mesures de contrôle soient mises en place.

Comme l'État, les collectivités territoriales doivent s'engager sur ces enjeux. C'est pourquoi nous sommes favorables à une forte mobilisation de notre collectivité lors de la journée nationale de la laïcité le 9 décembre dans toutes nos écoles, collèges et lycées.



Christian Daunay,
Commission :
Affaires sociales / Petite Enfance

Courrier à adresser en mairie
> christian.daunay@amilly45.fr



Catherine Lotte,
Commissions :
Éducation/Enfance
Sports/Jeunesse

Courrier à adresser en mairie
> catherine.lotte@amilly45.fr



Grégory Gaboret,
Commission :
Finances

Courrier à adresser en mairie
> gregory.gaboret@amilly45.fr



Stéphanie Plichon,
Commissions :
Affaires culturelles/Jumelages
Développement durable/Mobilité
Travaux/Aménagement du territoire/
Commande publique

Courrier à adresser en mairie
> stephanie.plichon@amilly45.fr

Extrait du règlement intérieur du Conseil Municipal (article 35) voté lors de la séance du 22 octobre 2014 "Le Maire, en tant que Directeur de la publication, ne saurait contrôler le contenu des articles publiés qui n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs" (CE, 7 mai 2012, élections cantonales de Saint Cloud, n° 353536). Les textes sont placés sous l'entière liberté et responsabilité de leurs auteurs, mais les attaques et mentions diffamatoires, injurieuses ou discriminatoires ne sont pas admises."

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :

Zehra BEKI, Rosen SLAVOV, Aria LE BOUDER, Asly ATILA, Lyna FARNAULT, Naël SOTTEAU, Naïm AMÂCH, Aaron CLOLERY.

DÉCÈS :

Maurice TAGOT, Ginette BÉCARD veuve MANTÉCA, Raymond MERLIN, Hubert Eva LUDIM veuve DEVAULT, Marguerite LIMOUSIN veuve COUPRIE, Jeannine ROBERT veuve SAUNIER, Simone THOMAS, Jacqueline POITOU veuve DENTAL, Evelyne SEYLLER épouse GUILBAUD, Michelle SABATIER veuve DEHARVENGT, Jean MASSICARD, Marie GAUGUET veuve RACINET, Maurice CHAUMERON, André COROLLER, Jeannine BISSONNET veuve NEUVILLE, Philippe JAUNET, Angelita BALLESTER LLORENS épouse HUCHE, Micheline GAUCHER veuve TRIMOUILLE, Claude GAMBLIN veuve FOUCHER, Thérèse VERMANDEL veuve VISCARDI.

ESPACES *Le magazine de la ville d'Amilly*

Directeur de la publication : Gérard DUPATY - *Responsable de la rédaction* : Marie-Laure CARNEZAT - *Rédaction* : Mylène JOURDAN

Réalisation : service Communication - communication@amilly45.fr - Tél. 02 38 28 76 25 - Site internet de la ville : amilly.com

Credits photos : DR (photos prises avant le confinement) - Icônes : Flaticon

Photo de couverture : DR (photo prise avant le confinement)

Pour toutes vos suggestions, merci d'adresser un mail à communication@amilly45.fr à l'attention du responsable de service : Nicolas TAGOT

Imprimé en France sur papier recyclé et certifié FSC : Imprimerie Leloup

Les mares, un atout à préserver

Notre commune a hérité de son étendue et de son caractère rural un élément de paysage particulier et remarquable : les mares. En 2013, une étude a permis d'identifier 103 mares sur le territoire d'Amilly. Considérées comme intéressantes notamment du point de vue de la biodiversité, 77 d'entre elles ont été classées dans le dernier Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUiHD, lire page 17) afin d'être protégées, dans un but de préservation. Deux nouvelles mares ont été intégrées à ce classement : celles de la rue de l'Écluse et de la rue Eugène-Lacroix.

Toujours pour protéger ce milieu humide, la Ville a procédé à des travaux d'agrandissement de la petite mare située rue du Ruisseau.



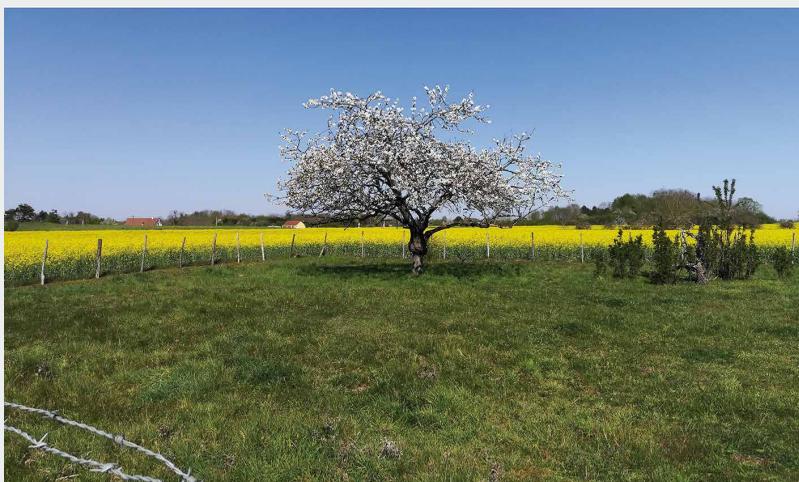
RegArts

Pour sa dernière exposition aux Tanneries, l'entité artistique Ludovic Chemarin® - formé de divers artistes - réinterprète les gestes et les formes explorées par son artiste-source : Ludovic Chemarin. Pour l'occasion, l'artiste a même contribué à la création d'une œuvre dans le Parc de sculptures, *L'île*, composée d'une forme de bouée creusée dans la terre d'où émerge une île et sa contre-forme, une bosse de terre en volume. Le parc de sculptures est ouvert pendant le confinement, lire page 7.



Ludovic Chemarin®
L'île, 2020 - Vue de l'exposition Ludovic
Photo : Aurélien Mole Courtesy de l'artiste et des
Tanneries - CAC, Amilly.

#MonAmilly



Le temps suspendu du confinement de mars / avril a inspiré des Amilloises et des Amillois. Sur ce cliché pris avec son smartphone, Sylvie Luszczak fige la beauté du printemps. Un renouveau coloré et fleuri qui, en ce climat hivernal, réchauffe le cœur !

Donnez-nous à voir votre Amilly ! Vous appréciez un détail architectural, un décor naturel remarquable ? Publiez votre photo sur les réseaux sociaux (Instagram, Twitter, Facebook) avec le hashtag #MonAmilly ou envoyez-la à communication@amilly45.fr. Vous la retrouverez peut-être dans un prochain numéro de votre magazine municipal Espaces !

1

RÉSERVEZ DES DOCUMENTS

Sur le site agorame.fr
Par courriel
Par téléphone

SÉLECTIONNEZ DES JEUX

Sur le catalogue transmis par email
aux adhérents
Si besoin de conseils dans vos
choix : contactez la Ludothèque

2

CHOISISSEZ UN HORAIRE DE RETRAIT

En répondant au mail de mise
à disposition de vos documents
ou par téléphone

PASSEZ COMMANDE

Par email ou téléphone
et prenez rendez-vous
pour le retrait des jeux

BIBLIO DRIVE — LUDO DRIVE

RETIREZ VOTRE COMMANDE

Présentez-vous à l'heure convenue et
n'oubliez pas masque et sac

RETIREZ SUR PLACE

Présentez-vous à la porte extérieure
seul, avec votre carte de prêt et votre
masque !

3

POUR RENDRE LES DOCUMENTS

Placez-les dans les chariots

RETOURS

Dépôts aux horaires d'ouverture
Signaler tout problème
(pièce cassée, manquante...)

4

POUR TOUTE
QUESTION

Médiathèque - 02 38 90 09 55 - mediatheque.amilly@agorame.fr
Ludothèque - 02 38 28 76 75 - ludotheque@amilly45.fr

Plus de détails sur amilly.com